

Zeitschrift: Dissonance
Herausgeber: Association suisse des musiciens
Band: - (1998)
Heft: 57

Rubrik: Rubrique ASM

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bonnet, en parachevant son cycle musical autour de l'œuvre littéraire de Julien Gracq, parvient à réinventer la musique du «centre et absence» qui fut au cœur du projet musical de *Pli selon pli* de Pierre Boulez; *La Terre Habitable* constitue en fait une mimesis de l'absence. **OMER CORLAIX**

Nouvelles

Bourse Franz-Liszt pour Dieter Ammann

Le compositeur suisse Dieter Ammann reçoit la première bourse Franz-Liszt de la ville de Weimar. Né en 1962, Ammann pourra ainsi travailler un semestre dans la «Capitale européenne de la culture 1999». La bourse s'élève à douze mille marks, logement gratuit en sus.

Theo Hirsbrunner nommé chevalier

Theo Hirsbrunner a été nommé au grade de chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres par Mme Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication de la République française. Cette distinction est destinée à honorer les personnalités qui se sont illustrées par leurs créations dans le domaine artistique ou littéraire, ou par la contribution qu'elles ont apportée au rayonnement des arts et des lettres en France et dans le monde. Theo Hirsbrunner est l'auteur de plusieurs livres dans le domaine de la musique française de ce siècle (biographie de Maurice Ravel, *La musique française au XX^e siècle*, etc.).

Prix d'études 1999 pour jeunes musicien(ne)s

L'Association suisse des musiciens (ASM) et la Fondation Kiefer-Hablitzel organisent à Berne, du 8 au 10 février 1999 (1^{er} février pour les chefs d'orchestre), trois auditions grâce auxquelles les jeunes musiciens suisses en possession d'un diplôme professionnel peuvent toucher des bourses leur permettant de continuer ou d'achever leurs études musicales en Suisse ou à l'étranger. Délai d'inscription: 15 octobre 1998. Règlement et formule d'inscription peuvent être obtenus au Secrétariat de l'ASM, case postale 177, 1000 Lausanne 13 (tél.: 021 / 614 32 90). La limite d'âge est fixée à 25 ans (1974) pour les instrumentistes et à 28 ans (1971) pour les chanteurs, compositeurs et chefs d'orchestre des deux sexes.

Sofia Goubaidoulina lauréate du «Praemium Imperiale»

Le prix japonais des arts, *Praemium Imperiale*, a été décerné cette année à des artistes des Etats-Unis, d'Israël, du Portugal, de Russie et de Grande-Bretagne. Fondée en 1988 et dotée de 155'000.- francs suisses par lauréat, cette distinction passe pour une sorte de Prix Nobel des arts. Il honore l'œuvre entière d'un artiste. En musique, la lauréate est la compositrice russe Sofia Goubaidoulina, choisie pour la variété et la dimension de son œuvre, ainsi que pour la fondation du groupe d'improvisation *Astreja*.

Nouveau centre de conseil et d'assistance aux artistes

Suisseculture Contact offre son aide pour tout ce qui touche à l'AVS/AI/PC, à la prévoyance professionnelle ou privée, aux assurances, impôts, fonds d'aide à la création, etc. Elle propose des pistes, établit des contacts avec des institutions privées ou publiques et offre un aperçu des possibilités existantes. Ses services sont gratuits pour les artistes.

On atteint le nouveau centre le mardi entre 13h30 et 16h30 au 01 / 368 15 88, ou en écrivant à Suisseculture Contact, case postale 2264, 8033 Zurich, ou alors par télécopie au 01 / 368 15 25.

Pereira recherche

Au cours du forum de discussion «Controverses» agendé en marge du Festival de Zurich, compositeurs, musiciens, journalistes, ainsi que les deux directeurs d'opéra Alexander Pereira (Zurich) et Peter Jonas (Munich), se sont affrontés sur le sujet «Nouvelle musique et popularité» et ont posé la question des perspectives de l'opéra contemporain. Dans des tirades engagées, on a débattu de la possibilité et de l'impossibilité de projets concrets. Pereira a l'intention de passer des commandes à des compositeurs et compositrices peu expérimentés dans le domaine lyrique. Il s'agirait d'ouvrages courts ou de scènes isolées, de cinq à quinze minutes, qui seraient montés dans un atelier d'essai de l'opéra, mais seraient ouverts au public. Le but est de créer des contacts qui pourraient déboucher sur des œuvres plus substantielles. Un concours officiel sera lancé d'ici à la fin de l'année, éventuellement en liaison avec d'autres opéras.

Rubrique ASM

secrétariat ASM, case postale 177, CH-1000 Lausanne 13
Fax: 021 614 32 99; courrier L: asm-stv@span.ch

Mise au concours de la Fête du Centenaire

La centième Fête des musiciens suisses se déroulera du 26 août au 3 septembre 2000 en Engadine et sera complétée par la deuxième Fête des Arts (voir ci-dessous). A part les concerts du soir, réservés plutôt aux grandes formations, et d'autres manifestations musicales que le Comité programme en collaboration avec le comité d'organisation et les orchestres invités, il est prévu une dizaine de *concerts de l'après-midi*, choisis par un jury indépendant. Ces concerts devraient se distinguer par un lien particulier avec l'occasion, un programme intéressant ou une conception séduisante.

Les compositeurs, solistes et improvisateurs des deux sexes, ainsi que les ensembles spécialisés, sont invités à soumettre leurs projets jusqu'au 31 novembre 1998 au secrétariat de l'ASM. Les dossiers devront être le plus complets possible et comprendre en tout cas un descriptif, éventuellement accompagné de partitions et/ou d'enregistrements, un budget détaillé, la liste des œuvres proposées et les noms des exécutants.

Le jury élu lors de la dernière assemblée de l'ASM se compose d'Olivier Cuendet, Eric Gaudibert, Jürg Frey et Mischa Käser, assistés de Domenic Jannett (représentant de l'Engadine), Jean Prévost (pour la SSMC), Daniel Ott et Roman Brotbeck (Comité). Le jury se réserve le droit de redimensionner les projets d'entente avec les auteurs ou de proposer des modifications. Son verdict sera rendu jusqu'au 1^{er} mars 1999.

Deuxième Fête des Arts à l'occasion du centenaire de l'ASM

Après le feu vert des associations sollicitées («Club des Cinq», c'est-à-dire ASM, SPSAS, SSE, GO, ARF, ainsi que les milieux de la danse et du théâtre professionnels) et celui de l'Office fédéral de la culture, le coup d'envoi a été donné par une réunion de tous les partenaires à St. Moritz, début juillet 1998. Les festivités du Centenaire de l'ASM seront donc enrichies d'une série de manifestations montées par les arts visuels (sculpture, architecture,

peinture, installations), la littérature, le cinéma, le théâtre et la danse. D'ici fin 1998, les associations responsables organiseront un concours interne de projets, dont elles retiendront une demi-douzaine à l'attention d'un «grand jury» formé d'experts indépendants. Ce jury choisira alors deux ou trois projets définitifs par discipline jusqu'au 31 mars 1999. Le thème proposé est soit un «hommage» à la musique, sous quelque forme que ce soit, soit une œuvre (installation, spectacle, etc.) en relation avec l'Engadine (trilinguisme, montagne, tradition artistique, etc.). Comme un concours spécifique de projets musicaux (voir ci-dessus) est organisé dans le cadre des festivités du Centenaire de l'ASM, les musiciens intéressés par le travail interdisciplinaire sont invités à prendre contact avec leurs collègues d'autres branches et de soumettre leurs projets aux associations correspondantes.

Cela mis à part, le Comité de l'ASM précise à tous les membres qu'il accueille volontiers toutes les idées et propositions de programme à l'attention du comité d'organisation et de la commission des programmes.

La 2e Fête des Arts cherche son attaché(e) de presse

Afin de sensibiliser les artistes et le grand public à l'événement culturel de l'an 2000, le comité d'organisation souhaite déléguer les contacts presse/radio/TV/Internet à une personne dynamique, parlant au moins l'allemand et le français, et capable de rédiger des communiqués et brochures séduisants. Faire offre au secrétariat de l'ASM (voir adresse ci-dessus).

Diminution des subventions fédérales 1998 et 1999

L'Office de la culture nous a fait savoir que l'ASM ne toucherait que 350'000.– sur les 380'000.– demandés (montant de 1996) et que sa subvention tomberait à 330'000.– en 1999. Cette décision est liée à l'adoption de nouvelles directives sur la gestion de la subvention aux institutions culturelles, directives qui revalorisent certaines activités au détriment d'autres. Il est évident que le Comité et le Secrétariat entreprendront tout ce qui est en leur pouvoir pour renverser une décision qui met notre avenir en péril. Le moment est aussi venu d'encourager tous ceux et celles qui en auraient les moyens de songer à l'ASM comme légataire ou de la recommander autour d'eux.

Succès du concours pour la prochaine Fête des musiciens suisses (Baden, 27 au 30 mai 1999)

Le groupe de travail musique/littérature qui planche sur l'organisation de cette fête, centrée sur les nouveaux rapports entre la parole et la musique, a reçu vingt-huit projets, à quoi s'ajoutent une vingtaine d'idées proposées par les membres mêmes du groupe. Le programme actuellement en cours d'élaboration prévoit trois concerts et spectacles de fin d'après-midi (ve/sa/di), trois du soir (je/ve/sa), deux nocturnes, trois «tables rondes» (ve/sa/di après-midi), ainsi qu'un *Hör-Bar* permanent, sorte de discothèque/vidéothèque où l'on pourra suivre ou consulter à toute heure des productions et des expériences enregistrées. L'assemblée générale est fixée le samedi matin et les Collèges se réuniront dimanche matin.

Concours: atelier de découverte de la musique contemporaine pour enfants (à partir de 5 ans) et adolescents (à partir de 12 ans)

«Musique et enfant», la Fondation du Jubilé de Hug Musique lance un concours de projets d'atelier qui combinent la musique contemporaine, au sens le plus large, et le monde de l'enfance ou

de l'adolescence. Les projets recherchés jetteront un pont entre la musique notée ou improvisée et les exécutants, enfants ou adolescents, et favoriseront la découverte ludique des systèmes de notation et du matériel musical. Les enfants/adolescents doivent pouvoir participer au processus de composition. On tiendra compte du mouvement, de l'espace, des appareils techniques, des instruments, que l'on intégrera au projet. Le dossier soumis comprendra: idée/sujet, descriptif complet (présentation et mise en œuvre), budget, exécutants. Le concours s'adresse aux musiciens, compositeurs, maîtres, pédagogues des deux sexes, mais aussi aux établissements comme les écoles de musique et les conservatoires. Le montant disponible de 10'000 francs sera réparti entre les projets primés. Conditions de participation: nationalité ou domicile suisse. Envoyer les dossiers à la Fondation du Jubilé de Hug Musique, «Musique et enfant», case postale, 8022 Zurich, avant le 31 octobre 1998.

Collège des compositeurs

Séance du 20 juin 1998 à Lausanne. Profitant de l'assemblée générale de SUISA, le bureau avait convoqué une séance préliminaire. Seuls huit compositeurs ont malheureusement répondu à l'appel. Après avoir adopté le procès-verbal de la séance du 15 mars à Genève (lors de la 98^e Fête des musiciens suisses), l'assistance a abordé le sujet de la place de la musique contemporaine à la radio. Elle a rappelé le rôle important de Jean Nicole (RSR) et Thomas Adank (DRS), qui défendent une «ligne» et font un travail en profondeur. Proposition d'innovation: émissions très brèves (15 à 20 minutes) pouvant passer à toute heure de la journée, sorte de reportage, sur le terrain, avec fragment d'œuvre en création, vitrine éclectique des compositeurs suisses (comparer avec Radio 24 de Roger Schawinski ou avec l'émission «Ohrenspitzer»). On relève en passant le coût très élevé des enregistrements faits par DRS, alors que le même travail, confié à un organisme privé, revient beaucoup moins cher.

Place de la musique de compositeurs suisses vivants dans les programmes d'orchestre subventionnés. Proposition est faite d'intervenir auprès des bailleurs de fonds (cantons, villes) pour attirer leur attention sur leur responsabilité. Qui peut agir sur les programmes? Il y a un devoir culturel à accomplir. Ce point doit être discuté en coordination avec le Comité de l'ASM.

Il est rappelé que les compositeurs entendent intervenir auprès de SUISA et de sa commission de répartition pour modifier l'article du règlement concernant les œuvres composées sur des textes relevant du domaine public. Dans cette catégorie d'œuvres, ils doivent obtenir le 100% des droits. La prochaine séance est fixée le 7 novembre, à 15 h, au Conservatoire de Zurich, salle 108 (Florhofgasse 6), à l'occasion des *Tage für Neue Musik*.

Rubrique Nouvelles œuvres suisses

Au lieu de la publication trimestrielle des nouvelles œuvres suisses, un catalogue des œuvres de l'année précédente sera joint au numéro de février de *Dissonance*. La rédaction de ce catalogue continue à incomber au service musical de SUISA et la rubrique reste réservée aux membres de l'ASM.